



Syndicat des Enseignants-UNSA
Section de Seine Maritime
77 quai Cavelier de la Salle
76100 ROUEN
Tél : 02 35 73 16 75
Fax : 02 35 03 92 26
Mail : 76@se-uns.org
Site : www.sections.se-uns.org/76

Déclaration du SE-Unsa à la CAPD du 28 janvier 2016

Madame la Directrice académique, Mesdames et Messieurs,

Avant d'entamer nos travaux, le SE-Unsa adresse tous ses vœux de bonne et heureuse année aux membres de la CAPD ainsi qu'à tous les personnels de la DSDEN.

Que 2016 voit perdurer nos respectueuses relations et le dialogue social auxquels nous sommes toutes et tous attachés. Que cette année puisse se dérouler sous le signe de l'écoute, de la prise en compte des attentes légitimes des personnels que nous représentons. Qu'elle voit les valeurs humanistes que nous savons partagées passer au centre de nos préoccupations communes pour la gestion des personnels.

Les discussions qui vont bientôt débiter au ministère sur la carrière, sur la rémunération, sur l'évaluation professionnelle des enseignants seront pour nous capitales : refonte du déroulement de carrière, augmentation de l'ISAE et nouvelles modalités de l'inspection. Toute la profession est en attente de réelles avancées dans ces domaines.

À l'ordre du jour de cette CAPD, nous examinerons les départs en formations DEPS, DDEEAS, les permutations et la note de service du mouvement intra.

Les 114 collègues qui souhaitent aujourd'hui changer de département attendent une augmentation conséquente du taux de réussite aux permutations informatisées. Nous regrettons de ne pas connaître le calibrage réalisé dans chaque département pour ces opérations.

Au regard de la situation de la psychologie scolaire dans notre département, les possibilités de départ en formation pour le DEPS doivent, une nouvelle fois, être toutes accordées. Sur ce point, comme sur la question des RASED en général, la reconstruction et non un simple redéploiement des moyens doit être mise en œuvre.

Par ailleurs, nous déplorons que la circulaire «temps partiel» n'ait pas suivi, comme il est d'usage à l'issue d'un groupe de travail, la procédure d'aller-retour entre les services et les organisations syndicales avant sa diffusion.

Nous ne voudrions pas clore cette intervention sans évoquer les difficultés que rencontrent de plus en plus de collègues dans l'exercice de leur métier.

Relations difficiles avec les parents, fatigue au travail, découragement, absence de reconnaissance et, bien entendu perte de pouvoir d'achat sont des thèmes fréquemment entendus dans les écoles. Il est grand temps que notre ministère prenne en compte ses personnels et trouve rapidement des solutions pour améliorer leur quotidien.

Enfin, dans la perspective du conseil de formation de demain, nous voudrions vous remettre une enquête que nous avons réalisée auprès des PES. Nous espérons que tous les enseignements pourront être tirés de celle-ci et qu'elle donnera lieu à de nécessaires améliorations dans la formation initiale de nos collègues.

Merci de votre attention.